

CHARTRE

pour une meilleure participation des personnes

MALADES ou HANDICAPÉES

à la vie des communautés chrétiennes
mouvements - services - paroisses



© COMMUNION FRATERNELLE

« Vous êtes le Corps du Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. Même les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont nécessaires.

Propositions du Comité catholique des Personnes malades ou handicapées

Plate-forme de rencontre de 29 mouvements et services d'Église

Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance. Si un membre est glorifié, tous les membres partagent sa joie. »

(1^{re} Épître aux Corinthiens)

**Personnes malades,
personnes handicapées, personnes valides,
nous voulons participer ensemble
à la vie de la communauté.**

Pour progresser dans cette voie, nous proposons de :

**Changer
notre
regard**

Chacun de nous est une personne à part entière, avec un enracinement familial, social, professionnel, spirituel. Tout homme est une histoire sacrée. Chacun de nous, quel qu'il soit, est une personne capable de relations, aimée de Dieu, un frère ou une sœur.

**Nous
accueillir
mutuellement**

Osons nous rencontrer, nous parler, nous écouter. Accueillons nos différences comme une richesse possible, prenons le temps et le risque de faire route ensemble.



© COMMUNION FRATERNELLE

**Que le Christ
nous donne
sa force
pour
vivre
animés par
son
Esprit d'Amour
et de
réconciliation.**

**Participer
et faire
participer**

Notre communauté est incomplète et se prive de forces vives lorsque certains sont absents, car tous sont appelés à y participer, bien portants ou malades, valides ou handicapés.

**Évangéliser
et servir
ensemble**

Le handicap ou la maladie développe chez les personnes qui y sont confrontées des sensibilités et des expériences qui leur sont propres et qu'elles ont à mettre au service de la mission de l'Église. Chacun de nous, tel qu'il est, là où il est, est appelé par le Seigneur à aller travailler à sa vigne.

DES IDÉES POUR VIVRE ENSEMBLE

dans notre communauté de

**Quels sont les moyens que,
personnes malades, personnes handicapées,
personnes valides,
nous avons déjà mis en œuvre pour vivre ensemble ?
Cherchons ce qui peut encore être réalisé :**

**S'informer
et informer**

de ce qui se fait déjà.

**Favoriser
l'expression
et la prise de
responsabilité**

des personnes malades ou handicapées dans la vie de la communauté : sacrements, catéchèse, services, mouvements apostoliques, Conseils de Pastorale... et dans la société tout entière : sports, loisirs, engagements professionnels, sociaux, culturels...

Promouvoir

auprès des personnes malades ou handicapées les mouvements qui leur sont propres.

Être à l'écoute

de leurs familles.

Développer

l'entraide, les relations, les occasions et les lieux de rencontre.

**Repérer
les obstacles
matériels**

s'opposant à la participation des personnes malades ou handicapées. Aménager progressivement les lieux de culte, de réunion, les moyens de formation et d'information... (Exemples : plans inclinés, feuille paroissiale en braille, boucles magnétiques pour mal-entendants, organisation des transports.)